

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									/		

L'Abeille.

8me Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

8me Année

VOL. VIII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 30 MARS 1860.

No. 25.

Les Revenants.

Dieu, quand il lui plaît, peut ranimer la cendre des tombeaux : il n'aurait qu'une seule parole à prononcer, et, au léger souffle de sa voix, les os de nos pères se lèveraient tout-à-coup et du sein de la terre surgiraient, comme par enchantement, les générations qui nous ont précédés dans l'éternité. Mais cette parole, la fera-t-il entendre à notre gré ? Lui arrive-t-il bien souvent de mettre les vivants en communication directe avec les morts ? En un mot, que faut-il croire de l'apparition des défunts ? Est-elle bien réelle ? Ou bien est-ce une illusion produite par les fantômes que se crée une imagination sous l'empire de la peur ?

Les morts ont quelquefois apparu aux vivants : qui pourrait en douter, après avoir lu, dans le livre des *Rois*, l'histoire de Saül et de Samuel ? Ce prince, abandonné de Dieu, en butte aux attaques des Philistins, vient conjurer une magicienne de lui venir en aide, en le mettant en rapport avec le prophète.

—Evoquez-moi celui que je vous ordonnerai, lui dit Saül.

—Qui voulez-vous voir ?

—Faites-moi venir Samuel.

Et tout-à-coup, avant que la magicienne eût fait ses enchantements, Samuel parut, et la femme s'écria :

—J'ai vu un homme avec la majesté d'un Dieu qui sortait de terre.

—Comment est-il fait ?

—C'est un vieillard, couvert d'un manteau comme un prophète.

Et Samuel dit à Saül : Pourquoi avez-vous troublé mon repos ? Le Seigneur vous traitera comme je vous l'ai dit de sa part. Il déchirera votre royaume et l'attachera de vos mains pour le donner à David.

Et Samuel retourna en sa tombe, pour y dormir de nouveau le long sommeil de la mort.

Tous les lecteurs de *L'Abeille* connaissent le fait suivant ; moins certain parce qu'il est appuyé sur le témoignage humain, il mérite cependant l'attention et semble avéré.

Une religieuse venait de mourir ; de

longues années, elle avait caché un péché à son confesseur ; ses compagnes priaient autour de son lit funèbre, lorsque tout-à-coup l'infortunée, qui n'avait pas eu le courage d'avouer sa faute avant son heure dernière, leur apparaît tout environnée de feu et s'écrie : “ Je suis damnée, cessez d'adresser au ciel des vœux inutiles et apprenez à ne jamais violer la sincérité de la confession. ”

Je me souviens avoir entendu raconter à un Père de la Compagnie de Jésus une histoire plus consolante. Une humble servante de Paris avait l'habitude de faire lire, tous les mois, une messe de *Requiem*, à laquelle elle assistait pieusement. Un jour, elle se trouve sans emploi, et des jours succèdent à ce jour, sans qu'elle puisse se caser. Il lui reste encore un franc, et il s'est écoulé un mois depuis la dernière messe. Que faire ? Comment subsister, le lendemain, dans cette ville égoïste de Paris, si elle se prive, par respect pour sa coutume, de la modique somme qu'elle possède. Enfin l'intérêt des *bonnes âmes* l'emporte sur les calculs de la prudence humaine : elle fait dire la messe. A peine est-elle sortie de l'église qu'un jeune homme, d'un extérieur modeste, se présente à elle. — Vous cherchez une place, lui dit-il, je le sais : eh bien ! allez à telle rue, tel No. , demandez Mde. N. et elle vous acceptera. ” La pieuse fille obéit et aussitôt elle vole chez Mde. N. et demande à s'introduire dans sa maison.

—Eh ! qui donc a pu vous dire de vous adresser à moi ?

—Un jeune homme m'a assuré que vous me prendriez.

—Un jeune homme ? Mais à personne au monde je n'ai déclaré avoir besoin d'une servante. Pourriez-vous me dépeindre ce jeune homme qui vous a parlé de moi ?

—Il est grand, cheveux blonds, et me rappelle votre. . .

—Grand Dieu ! Serait-il possible ? . . .

—Eh ! Madame, voici son portrait suspendu à votre appartement.

—Cruelle, pourquoi réveiller le souvenir de mon cher fils, mort depuis dix ans !

—Je vous jure l'avoir vu ce matin.

Mde. N. . . , était une personne pleine de foi ; après quelques moments de sur-

prise, informée de la coutume de la pieuse fille, elle crut que probablement son fils avait été délivré du purgatoire, ce jour là, grâce aux prières de celle qui voulait être sa servante et que Dieu avait permis son apparition pour la récompenser : elle la reçut avec bonté et la garda chez elle de longues années.

Mais à la suite de ces deux récits vrais ou vraisemblables, quo de faits controuvés ! Je ne crains pas d'avancer que sur les milles histoires de revenants, il y en a à peine une seule qui mérite croyance. Une nuit, je me réveille en sursaut : il me semblait avoir éprouvé une sensation désagréable aux pieds. J'eus peur : qui sait ? . . . Mais quoi ! étudier l'histoire de Brutus, lire les exploits d'Achille, et se laisser troubler par la crainte des revenants ? Fi donc. Je rappelle mon courage prêt à s'envoler et je veux me rendormir. Quelques minutes se passent, et j'acquiesce par une nouvelle douleur, la certitude qu'un être malfaisant en voulait sinon à mes jours, du moins à mon repos. Je me lève et après une perquisition rigoureuse que je fis, non sans *souleur*, je l'avoue, je trouvai . . . quoi ? vous l'avez deviné, une souris. La malheureuse ! Son audace lui a coûté la vie, et si elle ose y revenir je croirai à la métempsycose !

Une autre nuit, une personne entendit jouer plusieurs gammes de suites, au piano de sa chambre. Or, elle était seule, et le piano était fermé à clef. N'était-ce pas le moment de crier aux revenants ? Il n'en fut rien : une souris encore s'était furtivement introduite dans l'instrument, et donnait un libre essor à son amour pour la musique.

Il suffit, en pareille occurrence, de surmonter le premier effroi, pour se convaincre que les prétendus morts ne sont rien moins que des revenants vivants : c'est ce que vous enseigne la chanson de “ Votre grand gars Simon. ” Vous veillez auprès du cadavre d'un de vos amis : tout-à-coup, vous entendez, comme partant du lit funèbre, un bruit semblable à celui de la respiration. Bien plus, le drap blanc qui recouvre l'infortunée s'agite violemment. Prenez garde de vous enfuir. Soulevez le drap ; que trouvez-vous ? un chat, prêt à rire de votre frayeur. Défilez-vous

des chats, ils se plaisent à jouer de ces sortes de tour, sans parler de mille autres de leurs espiègleries.

La crédulité aime aussi à se repaître de ces histoires. Les journaux nous ont appris, il y a trois ans, que tout Paris fut rempli des hauts faits d'un nécromancier américain. L'empereur lui-même l'aurait fait venir aux Tuileries et lui aurait dit d'évoquer l'âme de Louis-Philippe : et le roi bourgeois aurait apparu ; et après avoir salué l'impératrice, moins gracieux vis-à-vis son auguste mari, il aurait appliqué à celui-ci un rude soufflet sur la joue. Voilà de quoi défrayer la conversation des salons du Faubourg St. Germain, pendant toute une semaine. Que les légitimistes néanmoins prennent patience (car il faut bien que je fasse, moi aussi, ma petite prédiction) si Napoléon continue son jeu, il pourrait bien recevoir un soufflet, non de Louis-Philippe, mais d'une main divine !

Au reste, ici encore, les modernes n'ont rien inventé. Le peuple a toujours cru, avec une très-grande facilité, aux histoires de revenants. Plante a composé une pièce dont tout l'intérêt repose sur cette croyance, et Regnard, en l'imitant avec succès, a prouvé, une fois de plus, que le parterre de toutes les époques et de tous les pays se laisse amuser par les mêmes sornettes. Je voudrais pouvoir citer la scène où Plante, prêtant au valet Tranion toute la verve de son esprit, effaie le pauvre bonhomme Theuropide, qui finit par s'imaginer que sa maison est remplie de spectres et n'ose plus y entrer. Et qu'aurait-il trouvé, s'il eût eu le courage de pénétrer chez lui ? Des jeunes gens s'étant gaiment et s'abreuvant à longs traits du jus de la vigne, aux dépens de qui ? du bonhomme lui-même.

Remontez à quelques siècles de Plante, et vous trouverez dans les *Perses* d'Eschyle l'évocation de l'ombre de Darius. L'empire de Xerxès vient de subir un épouvantable échec, à Salamine ; d'augustes vieillards auxquels a été confié le gouvernement des affaires, pendant l'absence du roi, en viennent à la résolution de consulter Darius : c'était aussi le désir d'Atossa, sa femme.

“ O roi, disent les vieillards, viens, sors du tombeau, parais sur le bord avancé de ce monument ; que ton pied se lève, chaussé du brodequin de pourpre ; que la tiare royale montre à nos yeux ses splendides ornements. Viens apprendre des malheurs nouveaux, des malheurs inouis. ”

Et aussitôt l'ombre apparaît :

“ Vous pleurez, vieillards de Perse, vous poussez de lugubres plaintes ; vous pleurez et vos évocations lamentables sont venues chercher mon âme jusqu'au fond des enfers. Quel est donc le nouveau re-

vers qui accable les Perses ? ”

Quand Darius a connu le désastre, il apprend à ses sujets que les dieux irrités l'ont permis pour punir leurs crimes.

“ Les Perses sont réservés aux dernières infortunes, digne prix de leur insolence et de leurs sacrilèges desseins. Ils n'ont pas craint, dans cette Grèce envahie, de dépouiller les dieux, d'incendier leurs temples. Les autels sont détruits ; les statues ont été arrachées de leurs bases et brisées en morceaux. Déjà ces crimes ont reçu leur salaire ; mais tout n'est pas fini : l'abîme du malheur n'est pas desséché jusqu'au fond ; la source jaillit encore. Des flots de sang couleront sous la lance doriennne et se figeront dans les champs de Platée. Des amas de cadavres jusqu'à la troisième génération, parleront dans leur langage muet et diront : Mortels, si vous laissez germer l'insolence, ce qui pousse, c'est l'épi du crime : on moissonne ensuite une moisson de douleur. ”

Je regrette encore de ne pouvoir citer en entier cette scène imposante d'un des chefs-d'œuvre d'Eschyle. Laissons ce poète pour remonter à la source où tous, en Grèce, sont venus puiser leurs inspirations.

Il y a tout un chant d'Homère consacré à l'évocation des morts : c'est le chant XI de l'Odyssée. Il est curieux de voir toutes les cérémonies prescrites par le vieux poète ou, pour mieux dire, par la superstition populaire, pour arriver à cette communication si désirée avec l'autre monde. Deux des compagnons d'Ulysse se saisissent des victimes, et le héros lui-même, tirant son épée, creuse une fosse d'une coudée en tous sens, et fait à tous les morts les libations qui sont ordonnées : la première de lait et de miel, la seconde de vin pur et la troisième d'eau détrempée de farine. Puis, après avoir adressé des vœux à toutes les ombres, il prend les victimes et les égorge dans la fosse. Le sang coule à gros bouillons : les mânes viennent de tous côtés du fond de l'Érèbe, et se pressent en poussant des cris aigus. Une frayeur pâle s'empare du brave Ulysse. Cependant, l'épée à la main, il s'assied et empêche les ombres d'approcher du sang avant qu'il ait entendu la voix du devin Tirésias.

Eh bien, lui dit Ulysse, apprenez-moi comment je pourrai obliger ma mère à me reconnaître : elle se tient là près de la fosse, dans un profond silence, sans daigner ni regarder son fils, ni lui parler.

Sachez, lui répond le devin, qu'il n'y a que les ombres auxquelles vous permettez d'approcher de cette fosse et d'en boire le sang, qui puissent vous reconnaître et vous prédire l'avenir, et que celles à qui vous le refuserez s'en retourneront,

sans vous parler.

Et aussitôt Ulysse, instruit du secret, interroge les principaux habitants de l'Érèbe.

A quelles conclusions pratiques doit nous mener cette longue suite de récits ? A deux principales : 1o. Croire que les revenants existent le plus fréquemment dans le pays des fictions. 2o. Si l'on s'imagina en voir, avoir la hardiesse de s'assurer par soi-même qu'ils sont véritables.

Je termine : si, comme le dit La Bruyère, c'est un signe de médiocrité que de conter toujours, je demande aux lecteurs de *l'Abeille* de m'accorder mon *diplôme* : je l'ai bien mérité. Cependant, une petite crainte m'i quète pour l'avenir : avoir à peine dix-huit printemps et puis être déjà conteur ! n'y a-t-il pas là de quoi effrayer quelqu'un qui promet, grâce à sa forte constitution, de vivre encore un siècle ?

D. E. F.

L'ABEILLE.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC, 30 MARS 1860.

Lorsque la superstition et l'idoâtrie étaient répandues presque par toute la terre il y avait au fond de la Syrie un peuple qui gardait en dépôt pour l'humanité les notions de la vérité et de la justice : il s'appelait le peuple de Dieu. En effet, Dieu l'avait adopté et l'entourait d'une sollicitude paternelle. Il était même jaloux de son culte et de ses adorations : lorsque Sion, oubliant les bienfaits qu'elle en avait reçus, prostituait ses hommages à des Dieux étrangers, il suscitait des prophètes qui la menaçaient des plus affreux malheurs, si elle persistait dans sa révolte, et lui criaient comme Jérémie : “ *Jerusalem ! Jerusalem ! convertere ad Dominum, Deum tuum.* ”

On voit dans ces avertissements réitérés que Dieu refusait à tant d'autres peuples une marque de sa prédilection pour la nation Juive. Maintenant Dieu prédique les mêmes bienfaits à plus d'un peuple ; il en a appelé un grand nombre à la participation des mêmes faveurs. On ne peut nier cependant qu'il ne montre parfois pour quelques-uns d'entre eux une tendresse particulière. *Non fecit taliter omni nationi.* Ainsi on pourrait bien dire que cette année la ville de Québec a été l'objet d'une attention spéciale de sa part. Depuis quelque temps, il n'a point cessé de lui faire entendre sa voix : elle a retenti avec plus de force que jamais sur tous les points de cette ville, dans les retraites prêchées à Notre-Dame, au faubourg St. Jean, à St. Sauveur et à St. Roch. Bien

plus, il semble que, non content de chercher à introduire la piété dans notre ville, Dieu veuille en défendre les avenues; il s'est célébré au commencement de la semaine, à Beauport un triduum où la parole énergique du Révd. M. Querrier a remué l'âme de tous les fidèles de cette paroisse et les a entraînés à renouveler avec un nouvel enthousiasme les promesses de la belle société de la croix.

Espérons que ces jours de salut ménagés à la ville de Québec n'aient pas trouvé les cœurs rebelles à la grâce. Si l'on abusait de tant de bienfaits, il pourrait se faire que Dieu, après avoir eu vain épuisé pour elle les trésors de sa bonté, eût recours à ceux de sa colère. Il serait alors en droit de lui dire comme autrefois à la ville infidèle: *Quoties volui congregare filios tuos. . . . et noluisi!*

Durant ce temps du Carême, les écoliers ne sont pas non plus étrangers aux bienfaits de la prédication. Ils reçoivent deux fois la semaine une instruction où le Révd. Père Conino leur distribue les dons de sa charité et de son éloquence. Les élèves de l'université assistent à ces instructions qui leur sont plus spécialement destinées: elles se terminent pour eux par une retraite qui occupera les trois derniers jours de la semaine sainte.

DÉCÈS.

Décédé à Ste. Cécile du Bic, le 23 du courant, à l'âge de 46 ans, Mr. Joseph Langis, père d'un de nos confrères.

ERRATUM.

Dans le dernier numéro, page 2, colonne 2, ligne sixième avant-dernière, au lieu de *sophisme*, lisez *aphorisme*.

REVUE PARLEMENTAIRE.

Mercredi, Mr. Foley a proposé une motion qui a eu le privilège d'occuper l'assemblée législative pendant huit jours, après avoir soulevé les plus violents débats. Cette motion était un vote de non-confiance dans l'administration actuelle, et établissait que le patronage de la couronne est donné dans le Haut-Canada d'après l'avis de la minorité des représentants du peuple et en opposition aux sentiments et aux vœux de la vaste majorité des électeurs du Haut-Canada.

La mesure de Mr. Gowan, relative à la qualification foncière exigée des candidats aux élections parlementaires, a fait aussi les frais d'une discussion assez intéressante.

Jeudi, la Chambre a repris les débats provoqués par la motion de Mr. Foley le jour précédent, et la discussion s'est prolongée jusqu'à une heure après minuit.

La véritable situation, la force des partis se sont clairement manifestées dans la séance de vendredi. C'était encore la motion de Mr. Foley qui revenait sur le tapis et à minuit et demi la votation n'avait pas encore mis fin aux débats. Mais l'opposition se retirait avec un échec: elle venait de perdre un de ses membres, Mr. Hebert. Ce Monsieur expliqua sa conduite dans un long discours et déclara qu'il se joignait à la majorité de ses confrères du Bas-Canada.

La Séance de Vendredi a encore été sacrifiée à la motion de Mr. Foley, et à quelques amendements qu'on voulut introduire. Mais le feu de la discussion était presque éteint; toutes les ressources de l'Opposition étaient évidemment épuisées. Enfin la votation vint terminer les débats, et adopta par une majorité de 26 voix l'amendement de Mr. Oumet qui déclarait que l'administration actuelle possède la confiance de la Chambre et du pays.

Mardi, la Chambre a repris le repos de la routine. Les députés témoignèrent par des paroles de regrets et de douleur l'estime pour l'infortuné M. Talbot, enveloppé dans la ruine du vapeur Hungarian. Les membres parlaient d'un autre de leurs confrères M. Hogan, disparu dans le mois de février dernier. Toutes les recherches de sa famille et de ses amis ont été jusqu'ici sans aucun résultat.

Ensuite M. Cartier demanda la permission d'introduire un bill pour amender l'acte qui règle la représentation du peuple dans l'Assemblée Législative. L'objet du bill est de diviser Québec, Montréal et Toronto en districts séparés, dont chacun élirait un représentant.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Le nouveau traité de commerce entre la France et l'Angleterre a été approuvé dans la Chambre des Communes, ce qui constitue une espèce de vote de confiance dans le ministère Palmerston actuellement. Ce ministère, qui n'a pas la confiance du parti catholique, paraît favorable à la politique française; et malgré les protestations faites en chambre, le ton des discours semble indiquer que l'Angleterre finira par laisser faire l'annexion de la Savoie à la France.

La Sardaigne et la France étaient d'abord convenues d'en appeler à la votation libre de toute la population de la Savoie, mais il paraît qu'on préfère maintenant faire de l'annexion l'objet d'un traité spécial entre la France et la Sardaigne, traité qui sera ensuite soumis aux votes des municipalités savoyardes seulement et non à celui de toute la population. Les deux parties contractantes expliqueront ensuite aux autres puissances européennes la nature et les motifs de cet arrangement.

A l'exception de l'Autriche, les États de l'Europe paraissent tous plus ou moins hostiles à cet agrandissement de territoire qui donne à la France tous les passages des Alpes. On craint que le désir des bornes naturelles ne porte l'Empereur Napoléon III à demander tôt ou tard le Rhin comme

limite de son empire du côté de l'Allemagne. Mais l'Autriche déclare que dans ce cas elle ne conserverait plus la neutralité donnerait son concours à l'Allemagne.

La nouvelle d'une alliance entre la Russie et la Prusse n'est encore affirmée que par des correspondances particulières. Cependant l'influence de l'Autriche va en augmentant. La fermeté de son attitude relativement aux affaires de l'Italie centrale semble avoir modifié sinon les idées, au moins la conduite du gouvernement français.

Ce dernier avait proposé au Souverain Pontife, comme seul arrangement possible, de consentir à ce que les Romains fussent gouvernés par un Vicaire légal sous la suzeraineté du Pape, lequel Vicaire pourrait être par exemple Victor Emmanuel. Mais Pie IX a répondu que l'intégrité du patrimoine de St Pierre étant intimement liée à l'indépendance de l'Église, il ne peut admettre la création d'un vicariat étranger; que cependant il est disposé à faire certaines concessions pourvu que l'on commence par lui garantir l'intégrité des États de l'Église.

De son côté la Sardaigne a refusé les propositions de la France par rapport à la Toscane, et a répondu qu'elle consentirait à l'annexion de cette dernière si les populations le demandaient. Sur ce, on dit que les troupes françaises ont reçu l'ordre de sortir du Piémont. Ce qui est certain, c'est que le Piémont fait de grands préparatifs militaires pour se mettre en état de faire seul la besogne.

En attendant voici comment on s'y prend, dans l'Italie centrale, pour connaître la libre et indépendante volonté du peuple sur l'annexion à la Sardaigne. Depuis quelque temps on a interdit la circulation de tous les journaux importants propres à éclairer les populations sur leurs intérêts réels tout en répandant à profusion les brochures et les journaux favorables à l'annexion. Après avoir ainsi préparé les esprits on en a appelé au peuple. Aussi devait-on s'attendre aux résultats les plus ridicules, d'autant plus que les nouvelles qui nous viennent n'ont aucune garantie d'authenticité. C'est ce qui a eu lieu: qui croira en effet que dans un état indépendant comme la Toscane, sur 146,604 votants, il ne se soit trouvé que 3142 personnes pour désirer leur indépendance nationale; que de même, dans le duché de Parme, sur 73,212 votants, il n'y ait eu que 164 votes pour l'indépendance; qu'enfin à Bologne, sur 21,694 votants il n'y en eût que deux pour préférer la houlette du St. Père à l'autorité piémontaise? Notre petite Abeille, avec la meilleure volonté d'enregistrer les faits sans commentaires, ne peut avaler ceux-là. — On dit qu'aussitôt après la manifestation du vœu populaire en faveur de l'annexion, les troupes piémontaises entrèrent en Toscane.

CORRESPONDANCE.

Collège de Ste. Thérèse, 21 Mars 1860.

Les nombreuses protestations de l'univers catholique contre les atteintes portées aux droits du Saint Siège ont eu de l'écho jusque parmi les Elèves du Petit-Séminaire de Ste. Thérèse. Excités surtout par le zèle et l'empressement des

braves citoyens de Montréal et de Québec, nous avons voulu manifester hautement notre sympathie en faveur du Chef de l'Eglise, et faire part à Sa Sainteté des émotions qu'éprouvent nos jeunes cœurs. Quand on nous a annoncé que nous pouvions faire en petit ce que les premières cités de notre pays ont fait en grand, nous nous sommes immédiatement donné la main pour remplir un devoir si doux et si glorieux. Nous nous sommes dit: Nous aussi nous écrivons au St. Siège, nous ferons savoir à notre Père spirituel que nous sommes ses enfants soumis, que nous protestons de toute l'aideur de nos jeunes âmes contre ses persécuteurs, ces ennemis de toute organisation sociale et religieuse. Nous lui disons que nous compassons à ses souffrances, et que nous avons été touchés du cri de détresse qui s'est échappé de sa bouche sacrée. C'était donc avec plaisir que nous vîmes arriver le 18 Mars, le jour fixé pour l'expression de nos sentiments catholiques.

Vers les sept heures du soir, nous étions réunis dans une salle commune. MM. les Prêtres de notre Séminaire voulurent bien honorer notre assemblée de leur présence, Mr. le Supérieur fut choisi pour la présider.

Prenant le premier la parole, il nous adressa quelques mots chaleureux et énergiques qui parlaient d'un cœur vivement affecté des maux que l'on fait souffrir au Souverain Pontife. Il nous félicita d'avoir une si belle occasion de faire, de si bonne heure, une profession solennelle de notre foi catholique, d'avoir une si belle occasion de déclarer à l'univers que nous nous faisons gloire d'être les sujets de la plus grande et de la plus noble puissance qui ait jamais existé et qui existera jamais, d'être les enfants de l'Eglise Catholique.

MM. A. Marsan, E. Auclair, F. Sauriole, O. David, J. Matthieu, A. Charland, R. Danis, A. Thérien, O. Bonthier, A. McMahon nous adressèrent ensuite tour à tour la parole. Ils traitèrent la question romaine, sous ses divers points de vue, avec la clarté, l'intérêt et tout le succès qu'on pouvait attendre de ces jeunes élèves.

Le docteur McMahon qui assistait à notre assemblée, invité à dire quelques mots, confirma ce que nos jeunes orateurs avaient dit, et dans un langage dicté par un cœur vraiment chrétien, il nous exprima avec âme de beaux et généreux sentiments, puis nous donna quelques conseils dont nous nous ferons un devoir de profiter.

M. le Président, parlant de nouveau, sut encore nous intéresser comme il l'avait fait au commencement de la séance.

Après quoi nous avons signé l'adhésion suivante, à l'adresse des Canadiens-Français catholiques de Montréal:

"Nous, Directeurs, professeurs et élèves du petit Séminaire de Ste. Thérèse de Blainville, qui, donnant ou recevant dans cet établissement une éducation toute catholique, avons dès l'année dernière jeté un cri d'alarme lors de la malencontreuse guerre d'Italie, nous souscrivons aujourd'hui avec empressement et de tout notre cœur à l'adresse des catholiques de Montréal à Sa Sainteté Pie IX."

Puisse les émotions que nous avons éprouvées en ce jour laisser un éternel souvenir dans nos cœurs.

...

Lettre d'un Soldat

Lorsque Napoléon I voulut se faire empereur, il consulta pour la forme les armées françaises. Voici comment un officier de l'armée d'Italie racontait dans une lettre ce qui se passa dans son régiment:

A Plaisance, le ... Mai 1804.

Nous venons de faire un empereur et, pour ma part, je n'y ai pas nu. Voici l'histoire: Ce matin, d'Anthouard nous assemble, et nous dit de quoi il s'agissait, mais bonnement, sans préambule ni péroraison. Un empereur ou la République, lequel est le plus de votre goût? comme on dit, rôti ou bouilli, potage ou soupe, que voulez-vous? La harangue finie, nous voilà tous à nous regarder assis en rond. Messieurs, qu'opinez-vous? Pas le mot; personne n'ouvre la bouche. Cela dura un quart d'heure ou plus, et devenait embarrassant pour d'Anthouard et pour tout le monde, quand Maire, un jeune homme, un lieutenant que tu as pu voir, se lève, et dit: s'il veut être empereur, qu'il le soit; mais, pour en dire mon avis je ne le trouve pas bon du tout.

Exquibuez vous, dit le colonel; voulez-vous? ne voulez-vous pas? Je ne le veux pas, répond Maire. A la bonne heure. Nouveau silence. On recommence à s'observer les uns les autres, comme des gens qui se voient pour la première fois. Nous y serions encore, si je n'eusse pris la parole. Messieurs, dis-je, il me semble, sauf correction, que ceci ne nous regarde pas. La nation veut un empereur, est-ce à nous d'en délibérer? Ce raisonnement parut si fort, si lumineux, si *ad rem*... que veux-tu? j'entraînai l'assemblée. Jamais orateur n'eut un succès si complet. On se lève, on signe, on s'en va jouer au billard.

Maire me disait: Ma foi, commandant, vous parlez comme Cicéron; mais pour quoi voulez-vous donc tant qu'il soit em-

pereur, je vous prie? Pour en finir et faire notre partie de billard. Fallait-il rester là tout le jour? pourquoi, vous, ne le voulez-vous pas? Je ne sais, me dit-il, mais je le croyais fait pour quelque chose de mieux. Voilà le propos du lieutenant, que je ne trouve point tant sot. En effet, que signifie, dis-moi... un homme comme lui, Bonaparte, soldat, chef d'armée, le premier capitaine du monde, vouloir qu'on l'appelle majesté? Être Bonaparte, et se faire sire! *Il aspire à descendre*; mais non, il croit monter en s'égalant aux rois. Il aime mieux un titre qu'un nom. Pauvre homme! ses idées sont au dessous de sa fortune. Je m'en doutai quand je le vis donner sa petite sœur à Borghèse, et croire que Borghèse lui faisait trop d'honneur.

La sensation est faible. On ne sait pas bien encore ce que cela veut dire. On ne s'en soucie guère, et nous en parlons peu.

Demanelle, je crois, ne fera pas d'assemblée. Il envoie les signatures avec l'enthousiasme, le dévouement à la personne &c.

Voilà nos nouvelles; mande-moi celles du pays où tu es, et comment la farce s'est jouée chez vous. A peu près de même sans doute.

Chacun baise en tremblant la main qui nous enchaîne.

Avec la permission du poète, cela est faux. On ne tremble point. On veut de l'argent et on ne baise que la main qui paie.

Ce César l'entendait bien mieux, et aussi c'était un autre homme. Il ne prit point de titres usés, mais il fit de son nom même un titre supérieur à celui de roi.

Adieu; nous l'attendons ici.



La première livraison du

GHERSONNIER

DES COLLEGES

MISEN MUSIQUE

est en vente au Bureau de l'Abeille et chez quelques libraires.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. payable immédiatement. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*.

AGENTS.

A Sainte-Thérèse M. A. Thérien.
A l'Assomption M. H. C. W. Laurier.
A la Petite-Salle M. W. Couture.
Chez les Externes MM. } P. Doherty.
Chs. Baillargeon.

A. LEPAGE, Gérant.